

La méthanisation : sachons l'utiliser a bon escient !

La méthanisation, c'est :

La méthanisation (encore appelée digestion anaérobie) est une technologie basée sur la dégradation par des micro-organismes de la matière organique, en conditions contrôlées et en l'absence d'oxygène (réaction en milieu anaérobie, contrairement au compostage qui est une réaction aérobie).

Cette dégradation aboutit :

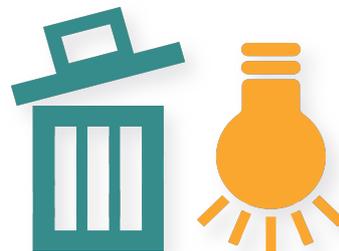
- à la production d'un produit humide, riche en matière organique partiellement stabilisée appelé, digestat. Il est généralement envisagé le retour au sol du digestat après éventuellement une phase de maturation par compostage ;
- à la production de biogaz, mélange gazeux composé d'environ 50% à 70% de méthane (CH₄), de 20% à 50% de gaz carbonique (CO₂) et de quelques gaz traces (NH₃, N₂, H₂S). Le biogaz a un Pouvoir Calorifique Inférieur de 5 à 7 kWh/Nm³.
- à la production d'énergie renouvelable pouvant être utilisée sous différentes formes : combustion pour la production d'électricité et de chaleur, production d'un carburant, injection directe sous forme de gaz,...
- à la diminution des émissions de gaz à effet de serre : substitution d'énergie fossile, économie d'engrais minéraux, réduction des émissions liées au stockage des matières organiques (fumier, lisier, ...)

Il existe 4 secteurs favorables au développement de la méthanisation : agricole, industriel, déchets ménagers, boues urbaines. L'agriculture est le secteur qui fournit potentiellement le plus de matière digestibles (fumier, lisier, résidus de cultures, cultures intermédiaires) et qui est plus à même d'optimiser le retour au sol des digestats.

Le développement de la méthanisation (notamment agricole) peut se faire selon différents modèles mixant :

- Différentes échelles : projets individuels ou collectifs
- Différentes matières organiques d'origine agricole ou non
- Les énergies produites (électricité, gaz, chaleur, carburant, ...)
- La gouvernance des projets

Contrairement à d'autres pays d'Europe, le « modèle » français de développement de la méthanisation est encore flou. Ce qui est clair, c'est le rôle prépondérant de cette filière dans le mix énergétique des années à venir (Cf. Scénario Négawatt, ADEME Vision 2030 – 2050, Afterres2050).



FNE Midi-Pyrénées soutien une approche territoriale et collective

Une approche territoriale et collective de la méthanisation est un modèle pouvant conjuguer l'ensemble des atouts de cette technologie :

- S'adapter aux contextes locaux et être une option pour tous les agriculteurs
- Optimiser les flux de matières, les ressources et les besoins
- Fédérer producteurs et utilisateurs de matières organiques (agriculteurs, éleveurs, collectivités, ...)
- Travailler avec un modèle agricole plus complexe et plus durable :
 - o Allongement des rotations (y compris les cultures intermédiaires)
 - o Optimisation des flux d'azote, de carbone et de phosphore
- Renforcer la coopération sur un territoire
- Offrir des solutions locales de traitement des déchets agricoles et non-agricoles
- Produire de l'énergie locale et renouvelable
- Fournir un revenu complémentaire régulier et sécurisé (frein à l'agrandissement des structures)
- Créer des emplois non-délocalisables

FNE Midi-Pyrénées est favorable sous-conditions :

La méthanisation (quelque soit son modèle individuel ou territorial) **n'est pas / ne doit pas / ne peut pas** :

- Une solution pour résoudre les problèmes de pollution des eaux par les nitrates en zones d'excédents structurels (ex.: Bretagne)
- Capable de transformer des nitrates en méthane
- Être un argument environnemental pour l'agrandissement des structures agricoles
- Être une voie de simplification et d'intensification des pratiques et des systèmes agricoles
- Être une filière en concurrence directe et massive de la production alimentaire
- Échapper à une gouvernance territoriale
- Être déconnecté d'un débat plus global liant santé – environnement – alimentation – énergie et agriculture